

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022 – 19H00

- *Approbation du Procès-verbal de la séance du Mercredi 22 juin 2022 – 19H00. Adopté à l'unanimité*
- *Approbation de l'ordre du jour – Adopté à l'unanimité*
- *Désignation du secrétaire de séance : Delphine PILLARD*
- *Démission d'une conseillère municipale et installation d'un conseiller municipal : suite à la démission du poste de conseillère municipale de Mme Océane CHRISTMANN en date du 14 septembre 2022 et au renoncement de Mme Anne ODDOUX, « première suivante de liste », Monsieur Sylvain LEVEQUE, « deuxième suivant de liste » à l'issue des élections municipales de 2020, est installé au sein du conseil municipal et inscrit au tableau du conseil municipal, en lieu et place de Mme Océane CHRISTMANN à compter de ce jour.*
- *Information au conseil municipal des décisions du Maire :*
 - *Décision 6/2022 : Bail Société Totem pour implantation relais téléphonie mobile*
 - *Décision 7/2022 : Marché « Extension du cimetière » - Entreprise COLAS – 139 500 € HT*
 - *Décision 8/2022 : Convention intervenants extérieurs location salles communales*

1. Commissions municipales - Modificatif

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Suite à l'installation de Monsieur Sylvain LEVEQUE, le Maire propose d'intégrer ce dernier au sein des Commissions « Urbanisme - Finances - Agriculture », Coustellet - Réseau économique... » et « Environnement... »

Adopté à l'unanimité

2. Convention caserne intercommunale de sapeurs-pompiers

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le centre de secours actuel, situé à ROBION, étant devenu vétuste, le SDIS de Vaucluse a émis un avis favorable à la construction d'une caserne intercommunale qui sera située sur un terrain limitrophe entre les Communes de ROBION et MAUBEC, en bordure de la RD2. Ce terrain a été acquis par la Commune de ROBION qui le mettra à disposition du SDIS. Le coût prévisionnel de la construction des bâtiments a été arrêté à 1 166 666,67 € HT. Les Communes participant au financement à hauteur de 25%, sont ROBION, MAUBEC et OPPEDE. La participation de la Commune de MAUBEC sera de 63 684 € ; trois versements sont à prévoir :

- 15 921 € en 2023
- 15 921 € en 2024
- 31 842 € en 2025

En vue de finaliser cet accord, il est proposé d'établir une convention entre les Communes de ROBION, MAUBEC et OPPEDE. Le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

3. Convention fourrière automobile

Rapporteur : Philippe STROPPIANA

Cette convention a pour objet le fonctionnement de la fourrière automobile de la Commune de MAUBEC dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Déléataire titulaire de l'agrément préfectoral ;
- Mise à disposition gratuite par l'entreprise déléataire d'un parc de récupération de véhicules ;

- Exécution matérielle de mise en fourrière de véhicules (enlèvement, gardiennage, restitution, remise à la destruction ou remise au service des domaines).

Le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

4. **Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Rapporteur : Frédéric MASSIP

La CLECT du 22 mai 2022 a entériné les éléments suivants :

- Montants des charges Gestion Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) 2020 et 2021
- Coût du service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) 2021

Chaque Commune membre de l'agglomération doit approuver le rapport concerné

Adopté à l'unanimité

5. **Décision Modificative N°1 – Budget 2022**

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Cette décision concerne le virement de divers crédits d'investissement inutilisés de compte à compte, en fonction des dépenses exécutées et à venir d'ici le terme de l'exercice, en conformité avec les imputations du plan comptable.

Adopté à l'unanimité

6. **Subvention Collège du Calavon**

Rapporteur : Aurore STELLA

Le Collège du Calavon a souhaité en fin d'année scolaire, récompenser les élèves méritants durant leurs 4 années de scolarité au sein de l'établissement. Il sollicite les Communes à participer à hauteur de 30 € par enfant résidant. Pour Maubec, deux élèves sont concernés. Le rapporteur propose donc de voter une subvention de 60 €

Adopté à l'unanimité

7. **Communication des conseillers communautaires, délégués aux organismes extérieurs et animateurs de commissions**

- Communication du rapport d'activité 2021 de LMV
- Arrêté préfectoral « sécheresse » toujours en vigueur : arrosage stade interdit
- Risque incendie toujours important
- Animations estivales : remerciements appuyés du Maire aux organisateurs des différentes manifestations : Comité des Fêtes, Marché Paysan, Patrimoine et Culture, La Strada. D'autres événements à souligner : expos photos à la médiathèque, forum des associations, journée du nettoyage...
- Luberon Monts de Vaucluse : inaugurations de la déchetterie rénovée à Lauris et du Pôle mobilité (accueil à côté de la gare SNCF de Cavaillon)
- Evènements à venir : le Trail des Châteaux le 29 octobre, la réunion d'information aux maubecquois, le 18 novembre à 18H30, le Marché de Noël, le 10 décembre et les vœux de la municipalité le 23 décembre à 18h30

Le Maire lève la séance à 19H45

- Le nouveau site internet de la Mairie, qui sera mis en ligne début octobre, est présenté aux élus

Le Maire,

 Frédéric MASSIP

